

"Dans la boîte aux lettres,
un simple mot : rendez-
vous à la station de métro
de Ramonville."

*À vous d'écrire la suite...
en français... ou en occitan*

CONCOURS DE NOUVELLES



Le Lecteur du Val

(association des Bibliothèques du Lauragais)

vous propose un concours d'écriture de texte court :

- commençant par la **phrase** ci-dessus ;
- de **15 000 signes maximum**, soit 6 pages interligne 1,5, foliotées, agrafées, non signées, **et un titre** obligatoirement ;
- à adresser (en 6 exemplaires / Adultes ou 4 exemplaires / Jeunes) au plus tard le **jeudi 19 février 2026** à :

Lecteur du Val – Concours de Nouvelles
27 route de Saint-Léon - 31450 NOUEILLES

Cinq catégories : Ecole primaire - Collège - Lycée - Adultes - Occitan.
Ne pas oublier de joindre une **fiche d'inscription** portant : Nom, Prénom, Age, Adresse, Téléphone, Courriel, Catégorie de participation et engagement sur l'authenticité de l'œuvre - Les meilleurs textes seront publiés - Renseignements : info@lecteurduval.org – Règlement complet dans les bibliothèques du réseau ou bien à l'adresse www.lecteurduval.org



Concours de Nouvelles du Lecteur du Val - Edition 2025-26

Règlement

1° Le Lecteur du Val, association de bibliothèques du Lauragais (sud-est toulousain), organise son **vingt-huitième concours de nouvelles**, gratuit et ouvert à tous, d'octobre 2025 à février 2026. Il comporte cinq catégories : primaire, collège, lycée, adultes et occitan. Les textes collectifs sont admis s'ils proviennent de classes entières avec un enseignant.

2° Le texte (en français ou en occitan*) devra obligatoirement débuter par l'incipit suivant, qui servira de fil conducteur : "Dans la boîte aux lettres, un simple mot : rendez-vous à la station de métro de Ramonville." / "Dins la bòstia de las letras, un papieròt : rendétz-vos a l'estacion de metrò de Ramonvila*." La forme sera la nouvelle, le genre demeurant libre : fantastique, policier, science-fiction, historique, romanesque, aventure, etc.

3° Chaque candidat pourra présenter un maximum de 2 textes, **n'excédant pas 15 000 signes** (soit 6 pages maxi recto simple / environ 30 lignes par page, espacement 1,5, police classique corps 12 ou 14 maxi) au format 21 x 29.7. Ils seront dactylographiés, foliotés et agrafés. Ils devront obligatoirement **comporter un titre**. Un seul texte par auteur pourra être primé.

4° Les textes devront être envoyés, en **6** (catégorie adultes) ou **4** (catégories jeunes) exemplaires papier, **au plus tard le 19 février 2026**, à l'adresse suivante : *Le Lecteur du Val - 27, route de Saint-Léon – 31450 NOUEILLES*. Ils pourront aussi être déposés certaines des 25 bibliothèques adhérentes (se renseigner).

5° Le concours est anonyme. Aucune mention du nom ou d'un pseudonyme ne sera portée sur le tapuscrit et tout signe distinctif entraînera l'annulation. Un **bulletin d'inscription** joint à l'envoi portera **le nom, le prénom, l'adresse postale et courriel, l'âge, le numéro de téléphone** et, le cas échéant, les coordonnées de l'établissement scolaire et la classe du candidat. Il comportera également un engagement de l'auteur sur le caractère personnel, original, sans recours à l'Intelligence artificielle (IA) et inédit de l'œuvre présentée, ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs. Aucun pseudonyme ne sera accepté.

6° Les **candidats** s'engagent, par leur signature, à garantir l'originalité des œuvres qu'ils présentent, à défaut de quoi le plagiat, la contrefaçon ou le recours à l'IA pourraient leur être reprochés et ils en supporteront seuls toutes les conséquences. Ils acceptent que leurs textes (sous forme anonyme) soient proposés à la lecture dans le cadre des diverses manifestations publiques organisées par l'association, et qu'ils puissent également faire l'objet d'une exploitation scientifique, dans le cadre d'un partenariat de l'association avec le CNRS.

7° Un **jury** composé de bibliothécaires de l'association, d'enseignants, d'élus, d'écrivains, de lecteurs et de professionnels du livre décernera, par catégories, plusieurs prix en nature (livres, abonnements...) à **retirer sur place**, et décidera des textes à éditer. A noter que, le concours étant ouvert aux enfants et aux jeunes, l'édition est réalisée **dans le cadre de la loi de 1949 sur les publications destinées à la jeunesse**.

8° Les **lauréats** seront informés par courrier électronique. La remise des prix aura lieu **le samedi 6 juin 2026** à la médiathèque de **Ramonville**, et la remise des recueils de nouvelles à leurs auteurs en octobre 2026.

9° Dans le cas d'une **édition** ou d'un **enregistrement**, les candidats primés acceptent, sans aucune réserve, que leur texte fasse l'objet d'une diffusion partielle ou totale, papier, sonore et internet, sans contrepartie pécuniaire. Ils acceptent également toute autre utilisation à but non lucratif, telle que lecture publique ou utilisation pédagogique. Ils conservent en parallèle le droit de réutiliser leur texte (réédition, etc..), sous la réserve expresse de mentionner le **Prix Lecteur du Val**. Un auteur **édité deux années de suite** ne pourra l'être une troisième année consécutive, mais il conserve le droit de participer et la possibilité d'être primé.

10° La **participation** au concours vaut acceptation totale et sans réserve du présent règlement. Les organisateurs se réservent le droit de le modifier ou de l'annuler si des circonstances extérieures les y contraignaient. Le jury se réserve le droit de ne décerner aucun prix s'il juge la valeur des textes proposés insuffisante.

* **Toutes les variantes de la langue d'oc** – en graphie classique – sont les bienvenues - à charge, pour le participant, de passer l'incipit dans sa propre variante d'écriture. Un cd-audio des textes occitans retenus par le jury sera réalisé en sus.